

UNIVERSITE DE MONASTIR
FACULTE DE PHARMACIE DE MONASTIR



MASTERE « DEVELOPPEMENT DES MEDICAMENTS »

AVIS AUX ETUDIANTS DE LA PROMOTION 2020/2021

Il est porté à la connaissance des étudiants inscrits au mastère « Développement des médicaments » de la promotion 2020/2021 et ayant dépassé le délai du 30 juin 2022 pour la soutenance de leur mémoire, qu'ils doivent procéder au dépôt d'une « **Demande de dérogation** » signée conjointement par le candidat et son encadrant, et ce auprès du service de 3^{ème} cycle.

Pr Ag Donia Ghedira
Coordinatrice du mastère